



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

-

La globalisation de la survie, ou la préservation de l'environnement facteur d'insécurité

CRC2 Dézéraud

Division B, Groupe B1

-

PLAN

-

-

-

-

-

1. Le constat d'une situation d'urgence

1.1 Une planète terre malade

1.2 Dont l'état ne cesse d'empirer

2. De l'égalité de tous devant les atteintes à l'environnement ou de la nécessité de disposer de normes internationales

2.1. Les antagonismes de la prise de conscience.

2.2. La lente maturation des normes internationales.

3. A l'inégalité dans les mesures de lutte. (au travers du réchauffement de la planète)

3.1. Les responsables et leur situation devant l'effet de serre.

3.2. Quelle politique pour quelles mesures ?

4. Projection

4.1. à partir du constat des moyens

4.2. à partir des systèmes

-

-

-

-

La mondialisation de la survie

'adressant à ses conseillers, au paroxysme de la crise de Cuba en 1962, J.F. Kennedy aurait déclaré¹ " c'est Krouchtchev qui a provoqué le danger ? n'est-ce pas? c'est lui qui a joué à Dieu, pas nous ".

Quelques années après, la même question pourrait être retournée vers l'un de ses successeurs qui refuse de s'engager plus fermement dans une politique mondiale de préservation de l'environnement.

Si Dieu créa le monde en sept jours, l'homme a commencé à mettre globalement en danger la planète sur laquelle il vit, non seulement en disposant des moyens capables de la détruire en quelques fractions de seconde mais aussi, et surtout, en distillant inexorablement, à chaque instant, les poisons qui la rendront bientôt inhabitable.

Dans ces conditions, quel intérêt l'humanité toute entière espère-t-elle retirer de la mondialisation de l'économie, de l'ONU, de l'OTAN, de la CSCE, des taux de croissance et des PNB élevés, d'unions interétatiques, de politique de respect des droits de l'homme ou du droit des peuples à disposer d'eux mêmes si, demain, l'air devient irrespirable, la terre mangée par les eaux et envahit par les déserts, la mer stérile ?

L'espèce humaine est un facteur de mutation aux dimensions géologiques², dont les conséquences sont les pluies acides, le trou de la couche d'ozone, l'augmentation de l'effet de serre et le réchauffement de la planète, la disparition des forêts subtropicales ou encore la désertification galopante de nouveaux espaces.

Jusqu'à la fin des années soixante dix, la pollution est envisagée quasi uniquement comme un phénomène local, touchant ici ou là un bassin hydrographique ou une zone atmosphérique, essentiellement envisagé comme réversible. Las, les années quatre vingt marquent le début de la véritable prise de conscience de l'existence des grandes menaces transfrontalières sur l'environnement qui conditionneraient la survie de la planète. Or, si tous les Etats sont égaux, ou presque, devant ces menaces qualifiées de globales, ils ne le sont pas dans la manière de les produire et de les limiter. Car, comme le disait Aurélio Pecci, le fondateur du club de Rome, " la terre est saccagée par une majorité de pauvres qui détruit ses ressources simplement pour survivre au jour le jour et par une minorité riche qui les consomme et les gaspille insatiablement. L'une ne peut pas penser à demain, l'autre ne s'en soucie pas ". Ce qui revient en somme à remettre en cause les théories économiques conventionnelles et à mettre en avant un concept de développement soutenable répondant aux besoins du moment, tout en préservant la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Mais, au delà d'une seule théorie économique, c'est toute l'organisation des relations Nord/Sud qu'il faut repenser car, en dépit des constats et des promesses du sommet de la terre, qui a eu lieu à Rio en 1992, la situation ne cesse d'empirer. Déjà, les réfugiés écologiques sont, du moins en Afrique, aussi nombreux que les réfugiés politiques, entraînant de plus en plus d'instabilité entre Etats. Demain, les nouvelles sources de conflits ne seront plus des antagonismes religieux, territoriaux ou politiques mais des préoccupations écologiques imposant un véritable droit d'ingérence (ce que la communauté internationale impose aujourd'hui à l'Irak, soupçonnée de chercher à se doter de l'arme nucléaire, sera la règle pour chaque Etat coupable de polluer ou de pouvoir polluer au delà des normes imposées).

1. Le constat d'une situation d'urgence

L'homme a, pendant des milliers d'années, été totalement inoffensif pour le milieu dans lequel il vivait. En moins d'un siècle la population mondiale est passée d'un milliard d'individus à 6 milliards et s'est accompagnée d'une très forte concentration des populations dans les centres urbains. Parallèlement, le développement

technique et industriel et l'utilisation à outrance des énergies fossiles, et d'une manière générale des ressources non renouvelables, ont entraîné une montée vertigineuse des pollutions.

En dépit de la prise de conscience internationale, ponctuée par le sommet de la terre de Rio de 1992 et la conférence de Kyoto de décembre 1997, la situation ne cesse d'empirer.

1.1 Une planète terre malade

Si on a pris l'habitude de résumer les menaces globales sur l'environnement à l'augmentation de l'effet de serre, au trou de la couche d'ozone et aux pluies acides, on oublie de citer l'urbanisation galopante et son insalubrité chronique, la contamination souvent irréversible des nappes phréatiques, la destruction volontaire des forêts tropicales ou encore l'absence de maîtrise de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

- L'urbanisation galopante :

Ce phénomène est caractéristique des pays en voie de développement dont les zones rurales se vident au profit des grands centres urbains. Ainsi s'entassent à la périphérie des villes des millions d'individus dans des conditions de salubrité inexistantes. Les égouts n'existent pas (Le Caire) ou sont insuffisants (Rio, Mexico, Shanghai, Bombay...), la circulation dense est très mal maîtrisée et génère une pollution atmosphérique insupportable. Le plus dramatique cependant est l'incapacité de ces pays à pouvoir faire face aux besoins alimentaires de ces populations.

- déforestation tropicale:

La ceinture verte tropicale du globe a diminué d'un tiers en moins d'un siècle, au rythme actuel, il n'en subsisterait plus rien dans cinquante ans. Les raisons ne sont pas identiques pour la forêt amazonienne et la forêt d'Asie du sud est.

Pour la première les motifs sont de trois ordres :

- économique : le déboisement est imposé par les impératifs de la culture et de l'élevage intensif, quitte à raviner la terre en trois ou quatre ans;

- énergétique : le bois constitue la source d'énergie de chauffage la moins chère et la plus abondante pour des populations pauvres;

- industriel: le développement des relations impose de construire des routes et l'existence de matières premières (minerais) entraîne une exploitation intensive.

Alors que pour la forêt asiatique les essences plus rares sont très convoitées pour l'usage des hommes.

Les conséquences de ces atteintes à l'intégrité de ces immenses espaces boisés s'apprécient par la diminution de sa capacité d'influer sur le cycle d'évaporation de l'eau, la disparition de milliers d'espèces animales et végétales et l'augmentation dramatique des surfaces arides (six millions d'hectares de terres arables disparaissent chaque année).

- modification de l'atmosphère et du climat:

Les activités de l'homme, notamment industrielles, modifient la composition gazeuse de l'atmosphère. Ce phénomène, imperceptible ou négligeable jusqu'au début du XIXème siècle, a commencé avec l'avènement de l'ère industrielle et le développement de l'utilisation des énergies fossiles et des produits chimiques.

Même si la communauté scientifique internationale est encore très divisée sur ces sujets, les signes les plus manifestes de l'impact des activités humaines sur l'atmosphère sont la pollution de l'air et ses pluies acides, qui demeurent encore des phénomènes locaux ou régionaux, et le réchauffement atmosphérique par " effet de serre " et la fragilisation de la couche d'ozone, qui constituent des menaces globales.

- la pollution de l'air: c'est sans doute, de tous les phénomènes de modification de l'atmosphère par les activités humaines, celui qui est le plus perceptible par l'homme et plus particulièrement les citoyens mondiaux. La qualité de l'air des centres urbains est aujourd'hui de qualité très médiocre et, à certains moments, dangereuse pour la santé. Les raisons de cette pollution sont connues et identifiées, la production d'énergie, à partir de combustibles fossiles émet des quantités très importantes de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de dioxyde de carbone. Mais ce n'est pas la seule, le brûlage des forêts tropicales et subtropicales libère dans l'atmosphère des quantités énormes d'oxydes d'azote et de carbone, entraînant des conséquences dramatiques, comme en témoignent les récents événements survenus en Indonésie.

- les pluies acides: ce sont les relations de cause à effet entre l'émission de polluants atmosphériques et la mort des forêts, et le résultat direct de la pollution de l'air. Le phénomène a été très mal perçu, surtout quant à ses véritables causes et origines; néanmoins les scientifiques s'accordent pour reconnaître que diverses réactions transforment rapidement les gaz rejetés en acide nitrique et sulfurique, modifiant ainsi notablement la composition des eaux de pluies et endommageant de nombreux écosystèmes, ou entraînant le dépérissement des forêts des zones tempérées.

- le réchauffement du climat ou l'aggravation de l'effet de serre: dès 1896 le suédois Svante Arrhenius faisait observer que l'utilisation d'énergies fossiles libère de fortes concentrations de CO_2 qui pourrait entraîner un réchauffement du climat par augmentation de l'effet de serre mis en évidence par J-B Fourier (En fait les gaz agissent comme les vitres d'une serre, ils laissent pénétrer la lumière mais retiennent la chaleur en empêchant l'air chaud de se mélanger avec l'air plus froid des couches). Cependant, il faudra attendre 1967 pour que la communauté scientifique reprenne ces travaux et commence à envisager un réchauffement global du climat de l'ordre de $2,5^\circ \text{C}$. Néanmoins, les controverses avec les partisans de la thèse de l'entrée dans une nouvelle ère de glaciation sont vigoureuses et aujourd'hui encore les scientifiques sont divisés. Pourtant, on constate que la teneur en CO_2 il y a 18 000 ans était de 200 ppm, alors qu'elle est de 345 aujourd'hui et n'était que de 280 avant le début de l'ère industrielle, et que globalement la température s'est effectivement élevée de $1,5^\circ \text{C}$ depuis le début du siècle et le niveau des eaux de près de 11 cm.

- l'amincissement de la couche d'ozone: l'ozone que contient l'air est un gaz paradoxal; présent dans l'air que nous respirons il est toxique pour l'homme et constitue un des polluants incriminés dans le phénomène des pluies acides, dans la stratosphère il est le protecteur majeur de la vie sur la planète. Son rôle est effectivement de servir de bouclier contre les rayons ultra violets nocifs du soleil, soit pour la santé de l'homme (cancers de la peau, cécités, atteinte du système immunitaire...) soit pour la végétation (baisse de la croissance et des rendements).

Au début des années soixante dix, des scientifiques ont émis l'idée que les chlorofluorocarbones, ou CFC, substances chimiques produites exclusivement par l'industrie humaine et utilisées comme réfrigérants, solvants ou propulseurs d'aérosol, pouvaient fragiliser la couche d'ozone. C'était une nouvelle fois le début d'une très longue controverse qui n'est toujours pas terminée.

L'existence d'un " trou " dans la couche d'ozone au dessus de l'antarctique a été avancée, et démontrée, quasi simultanément par des chercheurs japonais et britanniques en 1985 mais, pour certains, cela constituait un phénomène saisonnier. Cependant en 1988 une nouvelle équipe mettait en évidence que la couche d'ozone

de l'ensemble de la stratosphère, et plus seulement au dessus de l'antarctique, s'érodait beaucoup plus vite que ne le prévoyait les modèles mathématiques (entre 1969 et 1986 la concentration moyenne a diminué de 2%).

Mais il ne s'agit pour l'ensemble de ces phénomènes que d'un constat, les prévisions étant encore plus pessimistes.

1.2 Dont l'état ne cesse d'empirer

-

Prendre conscience des menaces qui pèsent sur la planète ne signifie en rien les faire cesser. Au rythme actuel d'utilisation des énergies fossiles, des émissions de matières polluantes et de déforestation, la situation va devenir critique à très court terme au regard de l'âge de la planète.

Si aucune action efficace n'est menée, la forêt tropicale pourrait avoir disparu dans moins de cinquante ans. Sa disparition, outre les graves désordres écologiques et climatiques qu'elle générerait, aurait pour conséquence d'éliminer radicalement des milliers d'espèces animales et végétales. Or, si on n'a pas encore réussi à dénombrer précisément le nombre d'espèces vivantes peuplant la terre (le nombre serait compris entre 4 et 6 millions), le nombre d'espèces disparaissant chaque jour serait de plusieurs dizaines. Ce qui prive la recherche médicale, l'industrie pharmaceutique, mais aussi l'industrie et l'agriculture de ressources importantes,. surtout lorsque l'on sait que plus de 60% des produits pharmaceutiques ont une origine végétale ou animale. La disparition de la diversité biologique est une catastrophe qui survient dans l'anonymat le plus complet.

Pour ce qui concerne la " disparition de la couche d'ozone ", la situation est préoccupante, car même en admettant qu'à partir d'aujourd'hui il n'y aurait plus aucun rejet de CFC, on ne pourrait empêcher l'augmentation de leur teneur dans la stratosphère et, par conséquent, leur impact néfaste sur la couche d'ozone. En effet, les CFC ont une durée de vie de l'ordre du siècle, or la majorité de ceux utilisés entre 1955 et 1975, c'est à dire au summum de leur emploi, n'ont pas encore atteint la stratosphère.

Enfin, il est communément admis par la communauté scientifique que si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas rapidement maîtrisées, la moyenne des températures à la surface de la terre devrait s'élever de 2 à 5°C au cours du XXIème siècle et s'accompagner d'une élévation de 30 à 100 cm du niveau des eaux, ce qui aurait pour effet d'atteindre fortement toutes les zones littorales où vit près de 75% de la population mondiale.

Les océans eux mêmes ne sont pas épargnés, et leurs capacités d'absorption sont loin d'être illimitées. Les 20 milliards de tonnes de déchets rejetés en mer, si tant est que l'on puisse dénombrer ce que l'on ne voit pas ou plus, l'empoisonnent

irréremédiablement. Il ne suffit pas d'accuser les marées noires, pseudo catastrophes visibles aux effets mineurs, pour oublier les rejets de produits toxiques invisibles, mais à effets d'accumulation pervers. La mer d'Aral pourrait servir d'exemple.

Enfin, conséquence ultime de toutes les menaces décrites, la bataille planétaire pour l'eau a déjà commencé. Polluée, gaspillée, l'eau douce n'est plus une ressource inépuisable et les pays d'Afrique du nord et du Proche Orient vivent dans des conditions de stress hydrique qui handicapent leur vie économique et sociale. Au rythme actuel d'utilisation, et sans préjuger des effets de la pollution (pluies acides, déversement dans les fleuves, lacs, ou nappes phréatiques), de la déforestation, des conséquences des méthodes agricoles à rendement intensif, les eaux de surface pourraient être toutes consommées avant l'an 2100.

Il ne faut cependant pas céder au pessimisme et se soumettre aux versions catastrophiques de l'évolution des activités humaines. Les scientifiques ne seraient ils que des Cassandre ou auraient ils encore le droit de se tromper ? Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que ces pollutions et leurs conséquences se trouvent au coeur d'enjeux économiques et géopolitiques gigantesques, et que leurs solutions menacent l'équilibre économique et sécuritaire mondial.

2. De l'égalité de tous devant les atteintes à l'environnement ou de la nécessité de disposer de normes internationales

2.1. Les antagonismes de la prise de conscience.

La véritable prise de conscience de l'existence d'atteintes véritables à la biosphère et de la nécessité de créer une vraie politique de préservation de l'environnement à l'échelle de la planète se situe à la fin des années soixante(notamment avec la création du club de Rome, l'apparition des mouvements écologistes qui influenceront sur les événements de 1968 ...). C'est la convention de Stockholm de 1972, organisée sous l'égide de l'ONU qui marque le véritable point de départ de l'action internationale. C'est aussi à partir de cette conférence que les pays en voie de développement ont avancé un nouvel argument pour renforcer le dialogue, sinon alimenter la guerre Nord/Sud, en énonçant que la préservation de l'environnement était une préoccupation de riches, susceptible de freiner leur développement.

L'égalité des Etats devant les atteintes à l'environnement n'est que la réaffirmation du principe fondamental de leur souveraineté, elle s'exprime au travers de l'article 10 de la convention: " les questions internationales se rapportant à la protection et à l'amélioration de l'environnement devraient être abordées dans un esprit de

coopération par tous les pays, grands ou petits, sur un pied d'égalité ". Il convient de souligner que si les Etats sont égaux dans la détermination de la politique, ils le sont aussi devant les effets de la pollution. En effet, c'est déjà à cette date que les problèmes environnementaux ont cessé d'être locaux pour devenir globaux.

Un des aspects positifs de la convention de Stockholm est d'avoir créé le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), organe subsidiaire chargé de préparer les textes internationaux et de coordonner l'activité environnementale d'autres organismes internationaux.

2.2. La lente maturation des normes internationales.

-

La deuxième conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) s'est tenue à Rio en 1992 en présence de 116 chefs d'Etats et de gouvernements. (sommet de la terre). Elle avait pour objet principal d'aplanir les divergences d'intérêts entre pays. On a assisté en fait à de véritables manoeuvres destinées à faire échouer la moindre prise de décision importante.

Seules deux conventions ont été adoptées, la convention sur l'effet de serre qui ne fixe, sous la pression du lobby du pétrole notamment et des USA, aucun objectif chiffré, et la convention sur la biodiversité. Les autres documents sont la déclaration, qui est un texte de philosophie générale, et l'agenda 21, véritable bible pour le développement durable (ou soutenable)³.

Il faut cependant constater que le droit international de protection de l'environnement existe, et surtout que les textes normatifs sont nombreux, divers et variés et portent sur une multitude de préoccupations environnementales. Ce simili paradoxe s'explique par l'attitude constante des hommes à déterminer les limites extrêmes à ne pas dépasser devant un problème à l'évidence relative, et en général, peu de temps avant que le niveau d'irréparabilité ne soit atteint (par exemple les pluies acides ou la pollution de la mer par les hydrocarbures). Il est par contre plus difficile de mobiliser les énergies et de faire prendre conscience de l'imminence d'une menace lorsque les effets ne sont pas perceptibles dans le quotidien des individus, et répondent souvent à des critères essentiellement subjectifs. Tel est le cas flagrant du problème du réchauffement de la planète. Les scientifiques en sont presque tous convaincus et certains hommes politiques également, une conférence internationale vient de lui réserver 13 jours de débats et lui a donné des centaines d'articles et de dossiers dans les meilleurs quotidiens et revues internationaux; pour les hommes de l'hémisphère Nord et des pays industrialisés, comment croire que la planète se réchauffe alors que la neige est tombée en abondance sur la majeure partie de l'Europe.

Il convient par ailleurs d'admettre que le droit international de l'environnement, comme tous les autres droits, est un droit que les Etats acceptent et qu'ils acceptent, au moins en théorie, d'imposer à leurs citoyens et aux organisations qui les structurent. Ils peuvent donc a contrario refuser d'appliquer " en toute impunité " des règles qui ne leur conviendraient pas. C'est ,en quelque sorte, toute la problématique de l'acceptation par les " grands " des traités internationaux, acceptation qui est la seule garantie d'applicabilité et de respect planétaires d'une norme. Cependant, pour ce qui concerne les menaces dites globales, après les cris d'alarme des années soixante dix et les prises de conscience de la décennie suivante, les avancées sont limitées, le sommet de la Terre de Rio de 1992 n'a pas permis d'infléchir une tendance dangereuse, à tel point qu'aujourd'hui certains n'hésitent plus à prétendre que l'absence de résultats aurait dû conduire à dénommer le sommet de l'ONU, qui s'est tenu en juin 1997 et destiné à faire le bilan des actions après le sommet de Rio, " Rio - 5 " au lieu de " Rio + 5 ".

2.3. L'exacerbation des antagonismes

Il faut se résoudre à constater que ni le Nord, ni le Sud ne tiennent à modifier les règles du jeu et que la théorie du développement soutenable paraît être une belle théorie intellectuelle utopique tant les égoïsmes antagonistes sont puissants. Alors même que celle ci n'est que le constat de la réalité d'une impasse économique et écologique qui repose sur la dette du tiers monde et la multiplication des problèmes écologiques dans les pays en voie de développement (désertification, salinisation, déforestation, pollution atmosphérique, insuffisance croissante d'eau, augmentation des déchets, surexploitation des ressources naturelles; ainsi en 1950 un tiers de l'Ethiopie était couverte de forêts, en 1978 il n'y en a plus que 4% et en 1990 1%., de même en 1900 la moitié de l'Inde était boisée alors qu'en 1990 il n'y en a plus que 14%. Or, selon J. Mac Neil du World watch institute, certain PEVD ont déjà épuisé la quasi totalité de leur capital écologique et sont au bord d'une faillite de l'environnement. Celle ci engendre des famines, des décès et sans doute aussi des instabilités politiques et sociales. La contrainte écologique est d'autant plus durement ressentie par les PEVD que leur surendettement leur interdit toute lutte contre les nuisances.).

Pour les pays industrialisés, majoritairement démocratiques, on ne peut que s'interroger⁴ sur leurs capacités à mettre en oeuvre les politiques dont ils reconnaissent la nécessité. Car dans les démocraties, le pouvoir des élus est précaire et soumis, en permanence, à la confrontation des jeux d'influence de groupes de pression antagonistes (opinion publique, acteurs économiques....).

La conférence de Kyoto, qui se tient actuellement, sur le réchauffement de la planète est un révélateur extraordinaire de la dimension géopolitique des problèmes environnementaux. A travers ce seul thème, c'est l'avenir des relations internationales futures (et l'avenir de la planète) qui se dessine.

3. A l'inégalité dans les mesures de lutte. (au travers du réchauffement de la planète)

3.1. Les responsables et leur situation devant l'effet de serre.

Selon J. Theys, il y a quatre groupes de pays responsables pour chacun d'eux du quart des émissions de gaz à effet de serre:

- ceux (les Etats-Unis et les pays de l'OPEP) qui sont suffisamment riches pour accepter les contraintes mais qui ne le souhaitent pas,

- ceux qui paraissent à la fois le vouloir et le pouvoir (les pays européens et le Japon),

- ceux qui le souhaitent mais ne le peuvent pas (la Chine),

- enfin ceux qui n'en ont pas les moyens et qui refusent l'idée d'une convention internationale (les PEVD).

Or, il y aura une inégalité flagrante entre Etats devant les effets du réchauffement du climat. De manière cynique, on peut même prétendre qu'il y aura des perdants et des gagnants. Les " perdants " seront les pays du sud, les plus pauvres et les plus peuplés; les " gagnants " les pays des zones tempérées et situées plus au nord. Ainsi, l'Afrique, l'Asie tropicale et les petites îles tropicales seront les plus pénalisées alors que l'Amérique du Nord, l'Asie tempérée et la Scandinavie seraient favorisées.

L'objectif de la conférence de Kyoto est de débattre et, dans la mesure du possible, de déterminer, dans le prolongement de la conférence de Rio au cours de laquelle il a été beaucoup promis, les mesures à prendre pour faire face au réchauffement de la planète. La difficulté majeure est de pouvoir s'entendre sur une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre. Ce qui est loin d'être évident car, une nouvelle fois, la ligne Nord/Sud semble être la ligne de cristallisation des antagonismes profonds tandis que les pays industrialisés sont divisés,,

exclusivement en raison de l'attitude des Etats-Unis. En effet les américains, soit 5% de la population mondiale, sont responsables de 20% de la pollution et ne semblent pas résolus à modifier de manière sensible le taux de leurs rejets, c'est à peine s'ils osent proposer de les réduire de 15% par rapport à 1990, alors même qu'entre temps ils ont augmenté ceux ci de 13%. L'union européenne est plus ambitieuse et propose de revenir en l'an 2000 au niveau de 1990 et de baisser de 15% pour 2010. Le Japon propose seulement 5% pour 2010 alors que d'autres, les pays îliens par exemple, réclament une réduction de 20% immédiatement voire s'opposent, comme certains pays émergents, à toutes normes contraignantes qui pourraient freiner leur développement au cri de " c'est vous, les pays industrialisés, qui avez pollué le nid " (même si cette phrase a été prononcée par Mr T.Wirth, sous-secrétaire d'Etat américain).

3.2. Quelle politique pour quelles mesures ?

Les pays industrialisés peuvent-ils cependant aujourd'hui réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sans obliger les pays en développement à en faire de même ?

Cette question, en réalité, touche à la morale des relations internationales. Car si personne ne conteste la nécessité que les grands pays émergents en viennent aussi à réduire leurs émissions de gaz, qui commencent à progresser (mais qui rapportés au nombre d'habitants demeurent encore jusqu'à vingt fois inférieur au taux des Etats-Unis), par contre leur imposer de les réduire immédiatement reviendrait à leur interdire d'utiliser une grande partie des moyens énergétiques qui auront fait la splendeur des pays industrialisés. Pourtant, la solution, une nouvelle fois, ne pourra venir que des Etats-Unis, " champion du monde de la pollution " et où les lobbies industriels utilisent tous les arguments possibles pour empêcher une quelconque limitation. Il est vrai qu'une convention sans les Etats-Unis, qui plus est dans un domaine où ils sont prioritairement concernés et impliqués, serait une convention de simples bonnes intentions et non d'obligations.

Toutefois, curieusement, la proposition de solution avancée par les Etats-Unis, qui consisterait à créer un marché mondial de la pollution, est une solution économique au problème écologique mais surtout une nouvelle occasion de crispation internationale.

En effet, ils ne proposent ni plus ni moins que d'instaurer à l'échelle planétaire ce qu'ils ont mis en place sur leur territoire, non sans un certain succès il est vrai, c'est à dire un marché du droit à polluer.

Ce système consisterait à fixer un plafond global de rejets admissibles pour l'ensemble de la planète qui serait réparti entre les Etats, au regard des rejets effectués à une date donnée; en l'occurrence et dans la perspective de la conférence de Kyoto, l'année de référence serait 1990).

Pour certains, il s'agit effectivement d'un moyen peu onéreux de combattre la pollution, pour d'autres la création d'un marché international des permis d'émission serait la concrétisation et l'affirmation de la primauté de l'économie américaine.

D'une manière générale, ce système présente deux inconvénients majeurs, d'une part il est immoral dans le sens où il reconnaît et " récompense " les gros pollueurs tout en limitant la possibilité aux pays émergents d'avoir recours aux énergies à effet de serre pour stimuler leur production et leur croissance, d'autre part il introduit des sources d'instabilité supplémentaires entre Etats car les permis seraient négociables, c'est à dire cessibles entre Etats. La tentation pourrait ainsi être forte d'aller, le plus tranquillement du monde, polluer chez le voisin en lui rachetant et en utilisant ses droits ou de favoriser certaines de ses entreprises lancées dans une forte compétition internationale. De même, certains Etats dont le taux d'émission par habitant est peu élevé, ce qui est notamment le cas de la France en raison de son large recours à l'énergie atomique pour la production d'électricité, se verraient accorder des droits qui ne leur permettraient plus de reconfigurer leur mode de production énergétique.

Enfin, la délivrance de permis de polluer et la création d'une bourse d'échange supposerait l'instauration d'une commission de surveillance, autrement dit d'une forme de " police " internationale, un peu sur le modèle de l'AIEA, bénéficiant largement d'un pouvoir d'ingérence attentatoire à la souveraineté des Etats. Car si aujourd'hui l'ONU ne reconnaît de droit d'ingérence que " dans le cadre " d'actions humanitaires, à terme la survie de la planète bénéficiera d'une qualification supérieure. Lorsque les récriminations des populations seront exacerbées, comment réagiront les Etats qui auront fait preuve de volonté et de détermination dans l'application de mesures de lutte contre les menaces globales et qui auront à subir l'inconséquence de riverains moins scrupuleux ? Dans ce domaine, il faut se souvenir des tensions, certes pacifiques, qui ont empoisonné les relations entre la France et les Pays-Bas à propos de la pollution du Rhin par les mines de potasse d'Alsace.; ou encore des réactions internationales au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl.

4. Projection

4.1. à partir du constat des moyens

Comme vient de l'affirmer Edmond Alphandéry, " la conférence de Kyoto porte en germe ce que sera l'organisation de la planète pour le XXIème siècle. En ce sens, elle est un laboratoire de travaux pratiques de la globalisation ".

L'énergie propre suffisante à satisfaire les besoins de l'ensemble de la planète n'existe pas encore (demain peut-être avec la fusion thermonucléaire), les seules variantes locales connues sont les usines marémotrices, les éoliennes et, dans une

certaines mesures, les barrages hydroélectriques). Pour ces dernières, il convient de faire preuve de mesure car, à l'exemple des 1,2 millions de personnes déplacées et des espaces engloutis pour la construction du barrage sur le Yangzi Jiang, les répercussions sur l'environnement et les hommes sont colossales, tout en ne contribuant pas à renforcer le réchauffement du climat.

Le nucléaire est sans doute l'énergie la plus propre existant aujourd'hui, malheureusement son entrée fracassante dans l'histoire, à Hiroshima et Nagasaki, l'a diabolisé pour l'éternité. Bien sûr, c'est une énergie qui ne souffre pas de l'improvisation et exige une maîtrise parfaite de sa production. Mais ce que l'on a réussi à faire jusqu'à présent en utilisant le nucléaire, il n'y a pas de raison, si l'on veut bien s'en donner la peine et ne pas connaître de nouveaux Tchernobyl, de ne pas le réussir dans le futur. Le catastrophisme des organisations, ou pseudo organisations écologistes, notamment pour ce qui concerne le stockage des déchets des réacteurs nucléaires est très largement exagéré, sans doute parce que le financement de ces partis ou organisations provient pour une large part des producteurs et industriels du pétrole.

Maintenant, comme l'affirme Georges Charpak⁶, " si on veut évaluer sérieusement la valeur d'une option non nucléaire, il faut discuter des vrais problèmes: le coût de l'énergie sur une longue durée, la sécurité de l'approvisionnement, la sécurité pour les populations, l'effet de serre global sur une longue durée ".

4.2. à partir des systèmes

Si la planète était détruite par l'inconscience écologique des hommes de notre époque, au point de mettre toute l'humanité en danger, si une sorte de " fin du monde " était vraisemblable, il est probable que l'humanité trouverait suffisamment de sagesse pour l'éviter⁵.

Pour parvenir à cet objectif, il est clair que la pérennité de l'homme sur la Terre impliquera:

- une révolution énergétique, car il est patent que les consommations d'énergies, notamment dans les pays les plus riches mais aussi dans les pays émergents, constituent la cause essentielle du risque de changement climatique. Il est donc urgent d'entreprendre des actions de réduction de la consommation des énergies à effet de serre, d'amélioration de l'efficacité énergétique lorsque l'on ne peut en réduire la consommation et le développement systématique du recyclage;

- des révolutions démographiques, en effet, il est évident que, dans les pays les plus pauvres, l'accroissement de la population constitue un facteur favorisant la dégradation de l'environnement par la déstructuration des espaces boisés et agricoles du fait de la recherche de l'augmentation de la production alimentaire. Mais

surtout parce que l'on sait que la détérioration de l'environnement accroît la pauvreté qui elle même entraîne une dégradation de l'environnement..... ;

- l'adoption de nouvelles valeurs et concepts; en modifiant les rapports de l'homme à la nature en ne renvoyant plus les problèmes écologiques générés par le " progrès " à demain, et en luttant contre les effets de la globalisation de l'économie en favorisant le message central du " rapport mondial sur le développement humain 1990 " du PNUD pour lequel " nous redécouvrons une vérité essentielle: les hommes et les femmes doivent être au centre de tout développement, c'est à dire que si la croissance du PNB est indispensable pour atteindre tous les objectifs humains essentiels, l'important c'est d'analyser comment cette croissance se traduit en développement humain dans différentes sociétés ".

Il faut souhaiter que l'humanité trouve les ressources pour conduire " ces révolutions " qui, au delà de la seule perspective de la préservation de l'environnement, modifieront largement les relations Nord/Sud, les rapports pays riches/pays pauvres et qui, par voie de conséquence, constitueront un facteur essentiel pour la sécurité des Etats. Ce " challenge " repose avant tout sur les hommes politiques car, finalement, en citant une nouvelle fois Georges Charpak, " pour les décideurs politiques qui acceptent d'avoir des perspectives au-delà de leur date d'élection, c'est une rude épreuve pour laquelle il faut leur souhaiter de trouver, au-delà des conseils et des pressions des lobbies de tout bord, les informations leur permettant de trancher en toute connaissance, s'ils en ont le désir et s'ils s'en sentent le courage ".

1 : " The Kennedy tapes. Inside the White House during the Cuban Missile Crisis "
édité par Ernest May et Philip Zelikow.

2 : " Sandra Postel, L'état de la planète, World Watch institute, 1995 "

3 : " Jean-Luc Mathieu, La protection internationale de l'environnement "

4 : " Philippe Roqueplo, Futuribles octobre 1997 "

5 : " Jean-Luc Mathieu, Que sais-je n° 2636, PUF 1991 "

6 : " Prix Nobel de physique en 1992 "

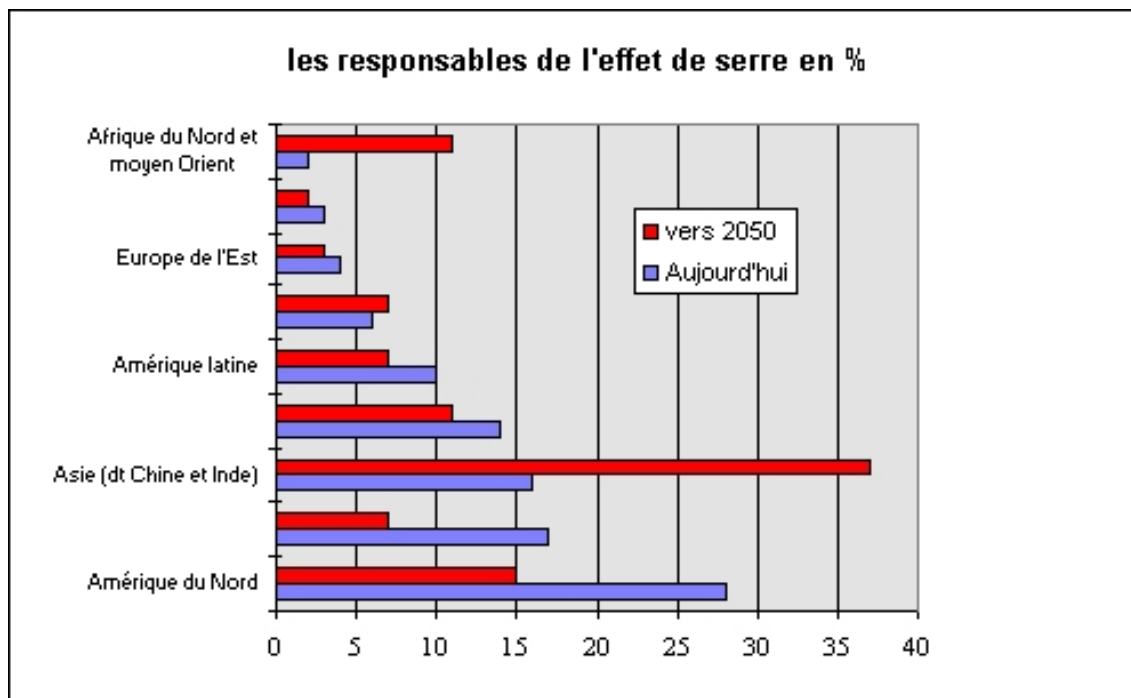
Eléments de bibliographie

- " Le défi écologique, chacun pour tous " par Michel Barnier, éditions pluriel,
- " Les menaces globales sur l'environnement " par Sylvie Faucheux et Jean-François Noël, collection Repères,
- " L'état de la planète " du Worlwatch Institute, éditions la Découverte,
- " La protection internationale de l'environnement " par Jean-luc Mathieu, collection Que sais-je?
- " Soulager la planète " par Ignacio Ramonet, le Monde diplomatique novembre 97,
- " Le sommet Rio+5 " par Sophie Bessis, l'état du monde 1998,
- " Environnement et développement " par Martine Barrère, l'état du monde 1993,
- " Agenda 21 ",
- " Déclaration de l'Arche (1989) sommet des 7 "
- " Terre: alerte aux gaz " par Gérard Petitjean, dossier spécial Le Nouvel Observateur novembre 97,
- " Les enjeux des négociations sur le climat " par Olivier Godard, in Futuribles octobre 97,
- " La terre se réchauffe " dossier Le Monde 26,27 et 28 novembre 97,
- " Un air moins pollué " dossier Courrier International n°363, octobre 97,
- " L'énergie nucléaire sans mythes" par Georges Charpak, Le Monde 4 décembre 97
- " Concilier efficacité et équité " par Edmond Alphandéry, Le Monde 4 décembre 97

ANNEXES

-

-



Source: *Le Monde*